

Le Comité Social d'Administration Local (**CSAL**), siégeant en Formation Spécialisée (**FS**), s'est réuni le mardi 7 novembre 2023 sur convocation de l'administration, afin d'évoquer les points suivants à l'ordre du jour :

- Présentation du DUERP 2023 et du PAP 2023
- Présentation de la note sur la sécurité du vérificateur
- Présentation du rapport annuel de la médecine de prévention 2022
- Point budgétaire et projets à financer
- AT, RSST et fiches de signalement
- Questions diverses

A l'ouverture de la séance, chacune des organisations syndicales a préalablement lu une liminaire. Vous trouverez celle de vos élus **Solidaires Finances Publiques** en pièce-jointe au présent compte rendu.

**Solidaires Finances Publiques** avait demandé à la direction l'inscription à l'ordre du jour d'un point sur le projet immobilier Euralliance à La Madeleine, ce que la direction a refusé. Néanmoins, dans le cadre de sa liminaire, **Solidaires Finances Publiques** a réitéré sa demande. La direction a choisi d'aborder ce sujet dans la rubrique « questions diverses ».

En raison de la transmission tardive et systématique des documents préparatoire, **Solidaires Finances Publiques** a de nouveau demandé à la direction un effort notable dans ce domaine et de nous transmettre les dits documents au fil de l'eau. Cette demande a reçu une suite favorable, mais qui reste à concrétiser !

### **I – Présentation du DUERP 2023 et du Programme annuel de Prévention (PAP) 2023**

La direction a organisé des groupes de travail (GT) en juin 2023 auxquels vos représentants Solidaires ont participé. Le travail réalisé à l'issue de ces travaux a permis l'élaboration et la cotation des divers risques identifiés au sein des services.

Vos élus **Solidaires Finances Publiques** ont souhaité une meilleure identification des risques encourus et de leur fréquence lors de l'élaboration du DUERP dans les services, afin de permettre une meilleure rédaction des risques exprimés par les agents et assurer ainsi leur prise en compte effective (une cotation à 0 supprime le risque).

La direction a annoncé qu'elle organiserait en visio une réunion d'actualités RH le 9 novembre à l'attention des chefs de services, puis plus tard une formation au DUERP.

L'assistant de prévention a précisé qu'avait été retiré du DUERP final l'ensemble des plaintes, jugements, sentiments, etc. présentant un caractère subjectif (dénommés « irritants »), car ces derniers ne constituent pas des risques professionnels à proprement parler et ne peuvent donc pas faire l'objet de mesures de prévention. Enfin, pour une meilleure lisibilité et compréhension, l'ensemble des lignes concernant un même risque a été regroupé en retenant la cotation la plus élevée.

Sans surprise, les risques psychosociaux sont en tête et représentent 43,9 % du total des risques identifiés. Dans cette catégorie, on retrouve principalement les exigences du travail, les exigences émotionnelles, l'insécurité de l'emploi et du travail, les rapports sociaux et les relations de travail, puis les conflits de valeur.

Pour **Solidaires Finances Publiques** l'augmentation des RPS, même minime doit être prise très au sérieux. Cette catégorie de risque ne doit pas être une fatalité ou considérée comme inhérente à l'emploi. Compte tenu des réponses attendues et du fait de l'absence de réelles mesures de prévention, la direction ne démontre pas sa volonté d'améliorer les conditions de vie au travail des agents. Nous dénonçons donc ce manque flagrant d'ambition au niveau du PAP 2023.

Par ailleurs, **Solidaires Finances Publiques** a réclamé la transmission complémentaire du DUERP sous forme de tableur, en sus de celle du document PDF.

L'infirmière et le médecin de prévention rappellent que le matériel transmis aux agents, délivré sous préconisation médicale, doit être adapté au cas par cas. En cas de difficulté, l'agent ne doit pas hésiter à les solliciter à nouveau ou demander l'aide de l'assistant de prévention. Les délais de livraison du matériel sont parfois très longs, ce qui explique le retard entre la réception de la préconisation médicale et l'obtention du nouveau matériel. Selon les acteurs de la médecine de prévention, ce délai n'excède généralement pas plus de 5 à 6 semaines.

Afin d'améliorer la « cohésion » dans les services, la direction préconise avec insistance la mise en place d'une journée de présence hebdomadaire de l'ensemble des agents au sein de chaque service. Selon la direction, cette nouvelle mesure est appréciée dans les services qui la mettent en œuvre, qui retrouvent par ce biais mutualisation et cohésion d'équipe.

**Solidaires Finances Publiques** émet des réserves quant à cette journée hebdomadaire à caractère « obligatoire » pour l'ensemble des services. Selon nous, sa mise en œuvre nécessiterait plutôt une adhésion collective des agents et un maximum de souplesse dans son application (fréquence et durée à moduler selon les besoins de chaque service). Au surplus, une telle journée devrait être systématiquement associée à une activité prédéfinie (journée d'information, de mutualisation, d'échanges sur un thème, etc.), assortie autant que faire se peut d'un moment de convivialité.

Sur le vote du PAP 2023, vos élus **Solidaires Finances Publiques** se sont abstenus, en l'absence d'une véritable ambition de la direction quant à ce sujet majeur. En effet, il ne suffit pas de faire des réunions de services, de remplir des grands tableaux et de faire des groupes de travail pour considérer que tous les problèmes ont été ou seront réglés.

## **II – Présentation de la note sur la sécurité du vérificateur**

### **1 – Véhicules de services**

Le parc actuel est composé de 7 véhicules thermiques et hybrides :

- 2 véhicules thermiques à la Direction ;
- 2 véhicules hybrides pour la Seine – Maritime (Rouen et Le Havre) ;
- 1 véhicule hybride pour la Somme ;
- 1 véhicule thermique pour le Calvados ;
- 1 véhicule thermique pour la Manche.

En 2024, il sera porté à 13 véhicules avec l'arrivée de 6 véhicules électriques E-208, lesquels seront positionnés sur les sites suivants :

- Oise (Beauvais) ;
- Pas-de-Calais (Béthune) ;
- Aisne (Saint-Quentin) ;
- Nord (Dunkerque) ;
- Eure (Évreux).

Sur certains sites, ces nouveaux véhicules pourraient être mutualisés avec les directions locales, mais toujours avec une priorité pour les agents de la Dircofi Nord. Des cartes de recharge ont été commandées pour assurer le rechargement des batteries des véhicules lors des déplacements.

Pour information, la direction a fait la demande de 7 autres véhicules électriques, elle espère obtenir prochainement un complément afin que tous les sites soient au final dotés d'un véhicule de service.

Les véhicules devraient être livrés prochainement, quand bien même l'installation de bornes de recharges électriques n'a initialement pas été prévue et reste donc à la charge des directions. Le choix d'affectation des véhicules a donc été fait en priorisant les sites déjà dotés des dites bornes.

**Solidaires Finances Publiques** estime qu'un effort de formation devra être fait pour accompagner les agents de la Dircofi Nord dans l'utilisation de ces véhicules. Nous constatons que de nombreuses questions restent sans réponse de la part de la direction quant aux modalités d'usage de ces derniers. Du point de vue des futurs utilisateurs, la formation est un préalable indispensable afin d'éviter des incidents malencontreux (des pannes du fait d'une mauvaise estimation de l'autonomie du véhicule par exemple). Nous considérons que les outils doivent être donnés pour démystifier les craintes liées à l'utilisation de ces véhicules. La direction nous a précisé qu'elle travaille sur le sujet en collaboration avec d'autres Dircofi, notamment sur la mise en œuvre d'un manuel d'utilisation.

### **2 – Note de service et annexes**

En cas d'incident lors des opérations de contrôle fiscal, les agents seront invités à remplir une fiche d'analyse risque (GAR – CFE), la direction a précisé le caractère non-systématique de cette fiche, qui ne devra être complétée que si nécessaire, répondant aux attentes de **Solidaires Finances Publiques**.

L'avis de vérification, dans sa nouvelle rédaction, offre une meilleure garantie aux vérificateurs en évoquant les sanctions auxquelles s'exposerait le contribuable en cas de manquement aux règles élémentaires de respecter mutuel. **Solidaires Finances Publiques** souhaite néanmoins que les mentions ajoutées puissent être mises en valeur (soulignage ou caractère gras) afin de ne pas échapper à la lecture du contribuable. Sous réserve de se mettre d'accord sur la méthodologie retenue et applicable par tous, la direction ne s'est pas opposé à cette demande.

Concernant l'anonymisation des pièces de procédure, celle-ci est essentiellement concentrée sur les brigades d'ESFP et est suivie par l'AFIPA CF. En 2023, elle a été appliquée sur une dizaine de dossiers.

Au sujet des incidents et incivilités rencontrés par les agents au cours de leurs missions, il est rappelé qu'aucun agent ne doit se censurer et continuer à servir une fiche de signalement. La tolérance zéro est de mise quelle que soit la situation, aucun risque ne doit être pris ! Les consignes ont été données en ce sens par la direction aux chefs de services.

Sur ce sujet, la direction a transmis un power-point à destination des chefs de service dans le but de le diffuser lors des réunions de brigades. Ce mode opératoire va être renouvelé, permettant aux chefs de services d'animer leurs réunions à partir d'un même support, ce qui éviterait la perte d'informations.

Sur ce point, **Solidaires Finances Publiques** est satisfait de l'engagement oral pris par la direction afin de promouvoir la remontée des fiches de signalement. Selon nous, leur mise en œuvre pouvait parfois être découragée. Par ailleurs, ce nouvel outil va aider les chefs de service et favorisera une communication homogène de l'information.

### **III – Présentation du rapport annuel de la médecine de prévention 2022**

Ce rapport a été présenté par l'infirmière santé au travail du département du Nord.

Vos élus **Solidaires Finances Publiques** ont été vivement interpellés par ce rapport et plus particulièrement au regard de la situation décrite au sein des services de Rouen. Nous avons d'ailleurs rappelé à la direction que ce rapport du médecin confirmait ce que nous avons dénoncé à de trop nombreuses reprises au cours de l'année précédente.

La direction considère que le problème est désormais résolu et estime que la convivialité est réapparue au sein des services du site de Rouen. Selon elle, les agents apprécient à nouveau de se retrouver au sein des brigades.

**Solidaires Finances Publiques** se réjouit de l'amélioration des conditions de travail au sein des brigades rouennaises, mais regrette néanmoins qu'une telle situation ait perduré dans le temps avec les conséquences désastreuses pour les agents, sans que la direction ne cherche à admettre les véritables raisons du malaise. Nous espérons qu'une telle situation ne se renouvellera pas !

#### **IV – Point budgétaire et actions à financer année 2023**

Les divers projets à financer par la FS ont été présentés et détaillés.

La FS a validé les achats suivants :

– Trousses de secours pour les véhicules de services.

Par ailleurs, la direction compte conditionner l'attribution de trousse de secours aux agents qui ont suivi ou suivront la formation premiers secours. À cette occasion, nous vous conseillons de suivre cette formation utile aussi bien dans le cadre professionnel qu'à titre privé.

– Une boîte à livres.

Elle sera mise à disposition sur le site de La Madeleine à titre expérimental.

– Stock de sacs à dos

Ils seront plus légers et seront fournis en complément à la demande des agents.

Cet achat répond au risque lié au port de charges lourdes formulé dans le DUERP.

– Rehausseurs d'ordinateurs portables en aluminium.

Ceux-ci seront légers, pliables et facilement transportables (housse de transport fournie).

– Vélo électrique positionné sur le site de la Direction.

En effet, ce site dispose d'un espace fermé et sécurisé.

– Trottinette électrique à La Madeleine à titre expérimental.

– Ventilateurs en réponse à l'inconfort thermique de certains bâtiments de la Dircofi.

Seront d'abord concernés les sites de Rouen et d'Alençon.

– Ballon d'assise pour le site d'Amiens à la demande des agents.

– Fauteuils afin de constituer un stock utile pour les préconisations médicales.

Deux de chacun des 2 modèles les plus demandés (soit 4 en tout).

**Solidaires Finances Publique** a également demandé un recensement des besoins des services en matière de vélo électrique, de trottinette électrique et de fauteuil dans le cadre du télétravail (éventuels nouveaux achats pour 2024).

**Solidaires Finances Publique** avait proposé l'achat de fauteuils pour le télétravail, aux agents qui l'auraient souhaité. Cet achat devait être un complément au stock de fauteuils disponibles suite au déménagement de La Madeleine. Or, nous avons appris que seuls 24 fauteuils avaient été commandés, les autres fauteuils étant considérés en bon état. Dès lors, craignant de ne pas avoir un stock suffisant et de devoir procéder à des arbitrages très complexes, la direction a refusé cette idée. Nous ne manquerons pas de revenir sur l'équipement dans le cadre du télétravail qui relève selon nous de la responsabilité de l'employeur.

## **V – AT, RSST et fiches de signalement**

Sur la période écoulée depuis la dernière séance du CSAL en FS, un accident de service a été recensé et une fiche de signalement a été rédigée.

Vos élus **Solidaires Finances Publiques** ont rappelé que ces fiches devaient être de la seule responsabilité des agents qui s'estiment victimes du comportement d'un contribuable. Aucune censure ou dissuasion ne doit entraver la rédaction de ces fiches. Nous rappelons à ce titre l'importance de communiquer les fiches de signalement à vos représentants du personnel dès leur rédaction.

Par ailleurs, concernant l'expérimentation du nouvel applicatif de signalement des incidents, nommé « Signal FIP », décidée en Comité de Suivi (COSUI) le 6 novembre dernier, la direction indique qu'elle n'a pas reçu les supports et qu'elle a appris récemment que la DIRCOFI Nord avait été retenue comme direction d'expérimentation. Sur ce sujet, vous pouvez lire la publication de Solidaires en pièce-jointe.

## **VI – Questions diverses**

Pour rappel, au sujet du déménagement des agents du site de La Madeleine, **Solidaires Finances Publiques** a tenu que soit abordé un point relatif au déménagement des agents du site de La Madeleine. Nous souhaitons connaître l'évolution de ce dossier suite aux réunions et aux remontées des agents et ce, avant la prochaine réunion de la formation spécialisée sur le thème d'Euralliance, programmée pour le 12 décembre 2023.

La direction a apporté les précisions suivantes :

- La lettre d'intention (term-sheet), engageant les 2 parties pour la prise à bail, a enfin été signée le 25 octobre 2023. Le bail définitif sera signé lors de l'achèvement des travaux de cloisonnement des locaux. À ce stade, seuls les travaux de partition du R4 ont été engagés dans le but de privatiser le demi-plateau qu'occupera la Dircofi Nord à cet étage.
- Au niveau du R4, les 2 portes de la BEP seront conservées. Le bureau du SSCI deviendra un espace collaboratif et la salle initialement dédiée à l'espace collaboratif deviendra une salle de réunion.
- Au niveau du R5, la direction a tenu compte des remarques formulées par les agents quant au cloisonnement de l'espace « work-café ». Ainsi, l'espace de convivialité sera constitué de l'espace « cuisine » existant et d'une grande salle de restauration centrale (ancienne salle de réunion).
- La 2<sup>de</sup> partie de l'ancien « work-café » sera reconfigurée en espace de travail afin d'agrandir les bureaux de la BPAT suite à l'annonce de renforcement de ce service par 2 emplois. De ce fait, la BV5 serait déplacée à la pointe de l'immeuble. Un box de réception vitré sera créé répondant ainsi aux conditions de sécurité souhaitées par les agents.

- Le box de réception aveugle initial est transformé en un second local de stockage.
- Les secrétaires occuperont les bureaux initialement prévus pour les contrôleurs et vice versa.
- Des « switchs » entre brigades ayant un nombre d'agents similaire sont toujours possibles

**Solidaires Finances Publiques** se satisfait de ces modifications qui répondent aux attentes des agents. Nous resterons toutefois vigilants aux suites données à ce projet afin de garantir une installation des agents de La Madeleine dans les meilleures conditions.